



Révision des séries nationales de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables

La correction des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont susceptibles d'être affectées par des phénomènes récurrents de type saisonnier et par le nombre de jours ouvrables dans le mois. Par exemple, chaque 3^e trimestre depuis 1996, le nombre brut de demandeurs d'emploi en catégorie A de moins de 25 ans augmente du fait de l'arrivée d'une partie d'entre eux sur le marché du travail, à l'issue de leur scolarité. Aussi, pour fournir des évolutions qui reflètent au mieux les fluctuations conjoncturelles du marché du travail, les séries brutes sont corrigées de ces variations saisonnières et effets des jours ouvrables (séries « CVS-CJO »). Pour plus de détails sur l'intérêt de la correction des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables, voir la documentation sur l'interprétation des statistiques sur les demandeurs d'emploi¹.

Les séries sur les demandeurs d'emploi sont donc corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables sur la totalité de leur historique, c'est-à-dire depuis début 1996.

La révision annuelle des séries corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables

Afin de tenir compte des évolutions de la saisonnalité et de celles des effets des jours ouvrables sur les séries de demandeurs d'emploi, la Dares procède tous les ans à une campagne d'actualisation des coefficients CVS-CJO. Cette campagne conduit à réviser l'ensemble de l'historique des séries CVS-CJO diffusées précédemment. Depuis avril 2018, date à laquelle la publication portant sur le nombre de demandeurs d'emploi est devenue trimestrielle, cette actualisation est effectuée fin avril, à l'occasion de la diffusion des données portant sur le 1^{er} trimestre de l'année.

La correction des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables repose sur des estimations statistiques. Elle est, à ce titre, affectée par une marge d'incertitude. L'ampleur des révisions induites par l'actualisation des coefficients CVS-CJO dépend de la précision de leur estimation et de la stabilité de la saisonnalité. Ainsi, lorsque la volatilité des séries brutes est essentiellement saisonnière ou liée aux jours ouvrables, et lorsque ces effets varient peu dans le temps, leur estimation est assez précise et les séries CVS-CJO sont peu révisées d'une année sur l'autre lors de la campagne d'actualisation des coefficients. En revanche, lorsque ce n'est pas le cas, la révision annuelle des séries CVS-CJO peut être plus importante. Il en va ainsi de certaines séries d'entrées ou de sorties des listes de demandeurs d'emploi. De façon générale, l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables rend moins volatiles les séries CVS-CJO au cours des trois dernières années.

¹ Documentation accessible sur le site internet de la [Dares](#) ou de [Pôle emploi](#).

Les principales révisions pour l'année 2019

Sur la période allant du 1^{er} au 4^e trimestre 2019, les séries diffusées fin avril 2020 diffèrent légèrement de celles publiées un trimestre plus tôt.

- Demands d'emploi en catégorie A en France métropolitaine (tableau 1, graphique 1)

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, estimé fin avril 2020 avec de nouveaux coefficients CVS-CJO, s'établit à 3 305 800 au 4^e trimestre 2019, soit 3 000 personnes de moins (-0,1 %) que sa première estimation, datant de janvier 2020. La variation de ce nombre entre les 4^e trimestres 2018 et 2019, qui initialement avait été estimée à -107 300 en janvier 2020, est revue à -108 000 après application des nouveaux coefficients CVS-CJO en avril 2020.

En moyenne sur les quatre trimestres de l'année 2019, la révision du taux d'évolution trimestriel du nombre d'inscrits en catégorie A est nulle. Les révisions maximales sont de 0,2 point à la hausse et de 0,3 point à la baisse (tableau 1). La révision **en valeur absolue** de ces taux d'évolution trimestriels est en moyenne de 0,2 point pour l'année 2019. Cette valeur est identique à celle observée en moyenne au cours des cinq années précédentes (0,2 point).

Tableau 1 : Demands d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A

Données CVS-CJO	Niveau (en milliers)			Évolution trimestrielle (en %)		
	Nouvelle série	Ancienne série	Écart (en %)	Nouvelle série	Ancienne série	Écart (en point)
4 ^e trimestre 2018	3 413,8	3 416,1	-0,1	-0,8	-0,9	0,1
1 ^{er} trimestre 2019	3 398,2	3 391,9	0,2	-0,5	-0,7	0,2
2 ^e trimestre 2019	3 381,3	3 377,3	0,1	-0,5	-0,4	-0,1
3 ^e trimestre 2019	3 356,0	3 364,5	-0,3	-0,7	-0,4	-0,3
4 ^e trimestre 2019	3 305,8	3 308,8	-0,1	-1,5	-1,7	0,2

Champ : France métropolitaine. Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

• Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C en France métropolitaine (tableau 2, graphique 2)

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, estimé fin avril 2020 avec de nouveaux coefficients CVS-CJO s'établit à 5 448 500 au 4^e trimestre 2019, soit 5 600 personnes de plus (+0,1 %) que sa première estimation datant de janvier 2020. La variation de ce nombre entre les 4^e trimestres 2018 et 2019, qui initialement avait été estimée à -162 700 en janvier 2020, est revue à -162 100 après application des nouveaux coefficients CVS-CJO en avril 2020.

Comme pour la catégorie A, en moyenne sur les quatre trimestres de l'année 2019, la révision du taux d'évolution trimestriel du nombre d'inscrits en catégories A, B, C est nulle. Les révisions maximales sont de 0,2 point à la hausse et de 0,1 point à la baisse (tableau 2). La révision **en valeur absolue** de ces taux d'évolution trimestriels est en moyenne de 0,1 point pour l'année 2019. Cette valeur est identique à celle observée en moyenne au cours des 5 années précédentes (0,1 point).

Tableau 2 : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C

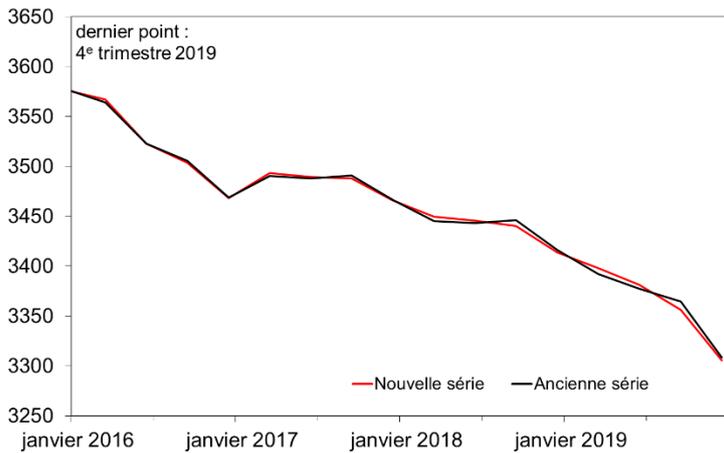
Données CVS-CJO	Niveau (en milliers)			Évolution trimestrielle (en %)		
	Nouvelle série	Ancienne série	Écart (en %)	Nouvelle série	Ancienne série	Écart (en point)
4 ^e trimestre 2018	5 610,6	5 605,6	0,1	-0,4	-0,6	0,2
1 ^{er} trimestre 2019	5 604,7	5 603,4	0,0	-0,1	0,0	-0,1
2 ^e trimestre 2019	5 578,1	5 579,5	0,0	-0,5	-0,4	-0,1
3 ^e trimestre 2019	5 524,4	5 530,6	-0,1	-1,0	-0,9	-0,1
4 ^e trimestre 2019	5 448,5	5 442,9	0,1	-1,4	-1,6	0,2

Champ : France métropolitaine. Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

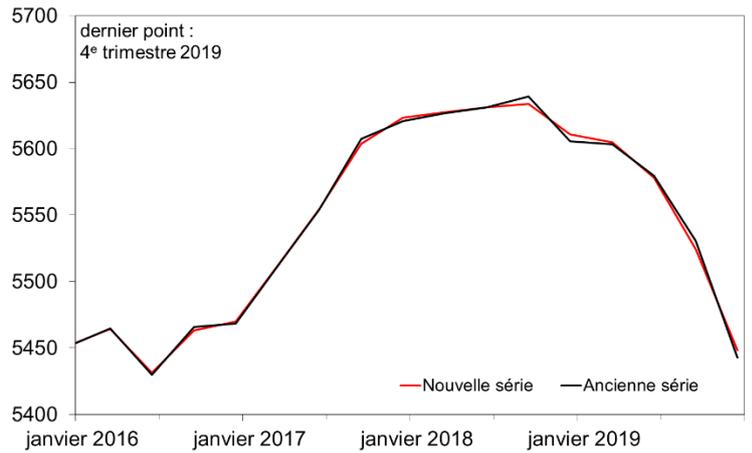
Au total, la révision en valeur absolue du taux trimestriel d'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A ou en catégories A, B, C est comparable à celle constatée lors des cinq précédentes campagnes d'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables.

Plus globalement, la campagne annuelle d'avril 2020 ne remet pas en cause les évolutions tendanciennes, en 2019 et sur les trois années précédentes, des principales séries CVS-CJO sur les demandeurs d'emploi (graphiques 1 à 20).

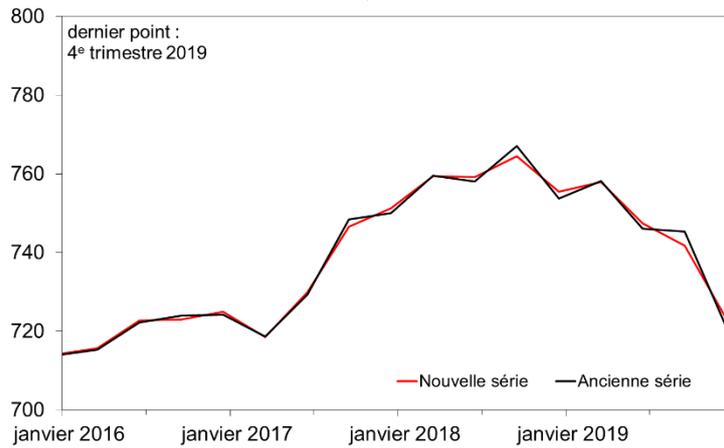
Graphique 1 : Demandeurs d'emploi en catégorie A (CVS-CJO, en milliers)



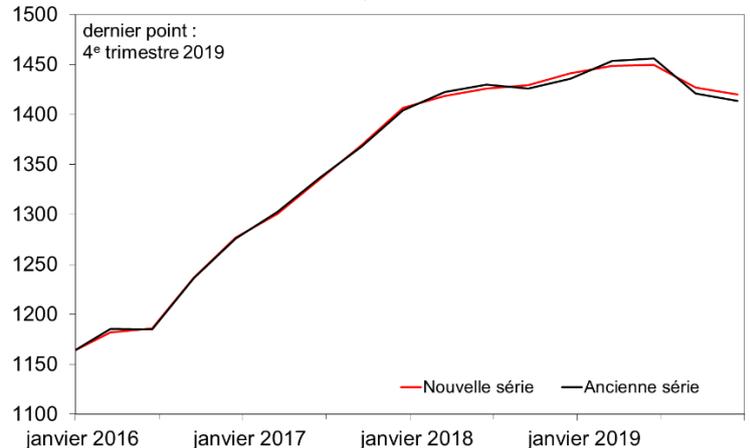
Graphique 2 : Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (CVS-CJO, en milliers)



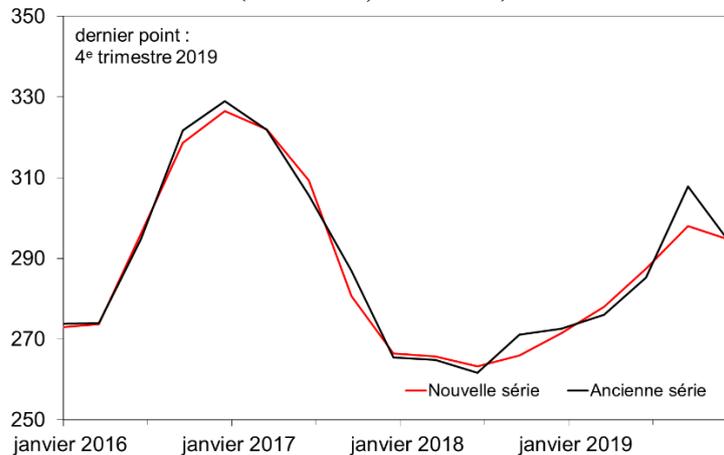
Graphique 3 : Demandeurs d'emploi en catégorie B (CVS-CJO, en milliers)



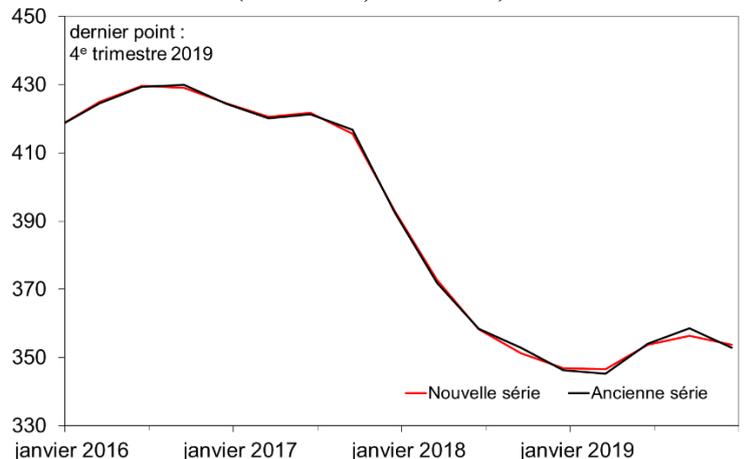
Graphique 4 : Demandeurs d'emploi en catégorie C (CVS-CJO, en milliers)



Graphique 5 : Demandeurs d'emploi en catégorie D (CVS-CJO, en milliers)



Graphique 6 : Demandeurs d'emploi en catégorie E (CVS-CJO, en milliers)

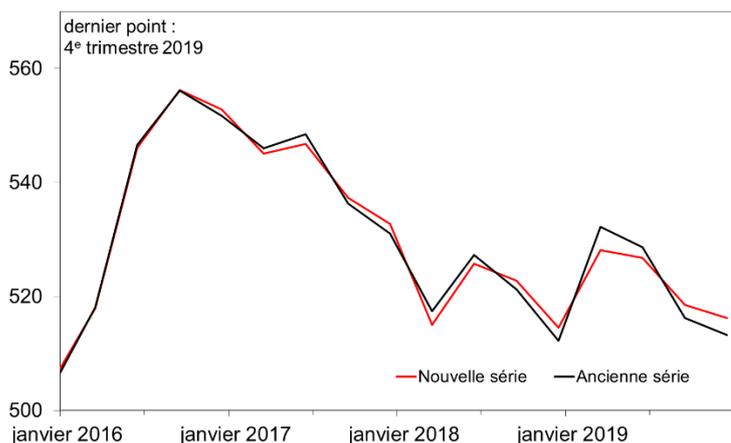


Champ : France métropolitaine.

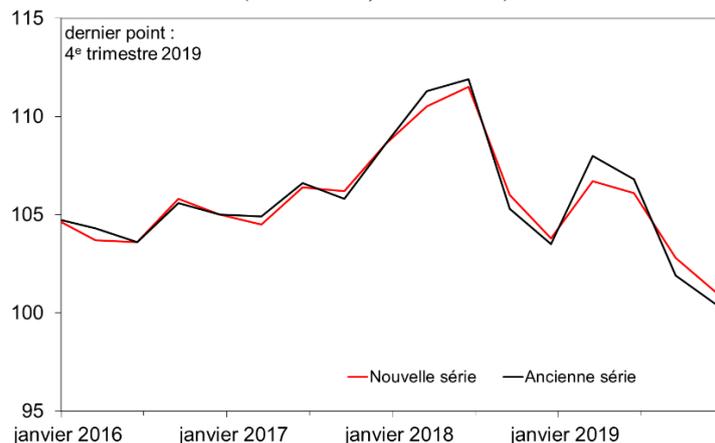
Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

NB : dans ces graphiques, l'ancienne série correspond à celle publiée en janvier 2020 ; la nouvelle série correspond à celle publiée en avril 2020 à l'issue de la campagne annuelle de réestimation des coefficients CVS-CJO.

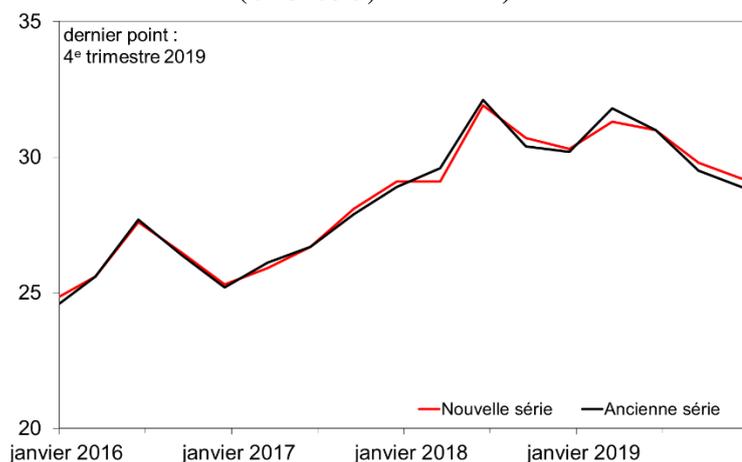
Graphique 7 : Entrées en catégories A, B, C (CVS-CJO, en milliers)



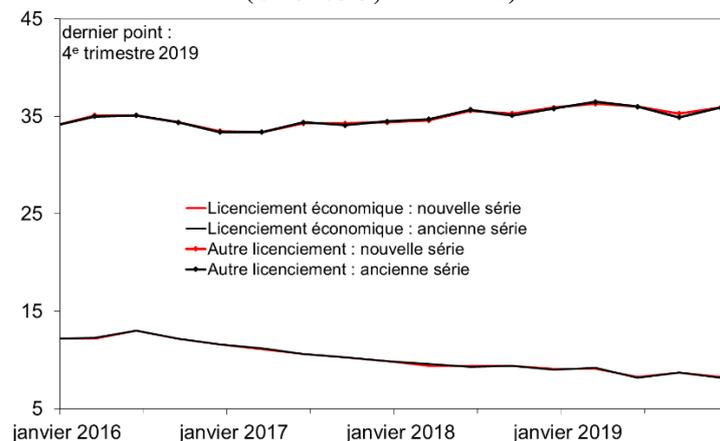
Graphique 8 : Entrées pour fin de contrat (CVS-CJO, en milliers)



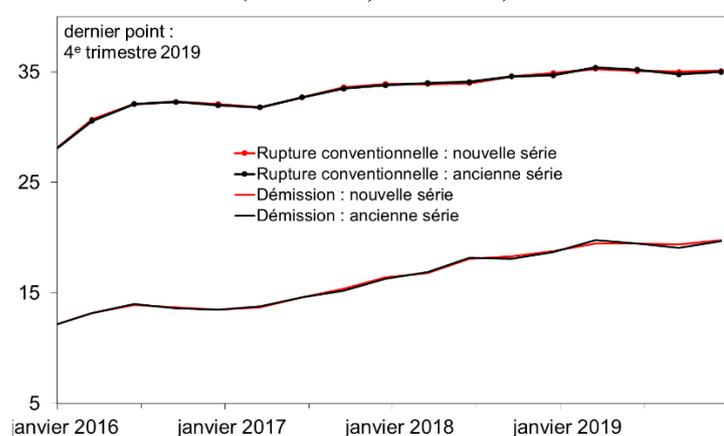
Graphique 9 : Entrées pour fin de mission d'intérim (CVS-CJO, en milliers)



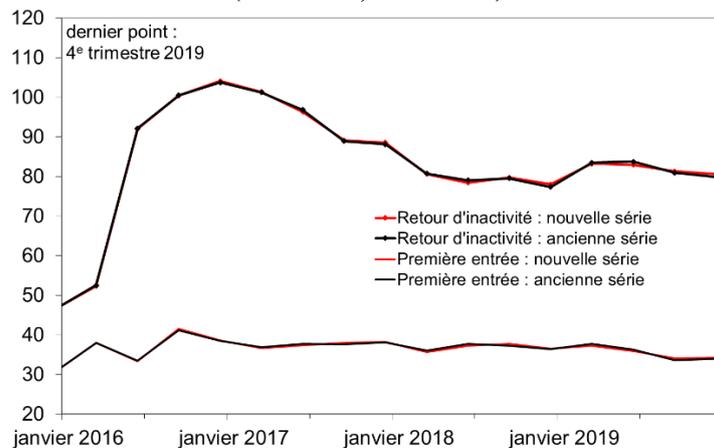
Graphique 10 : Entrées pour licenciement économique et autre licenciement (CVS-CJO, en milliers)



Graphique 11 : Entrées pour rupture conventionnelle et démission (CVS-CJO, en milliers)



Graphique 12 : Entrées pour retour d'inactivité* et première entrée sur le marché du travail (CVS-CJO, en milliers)**



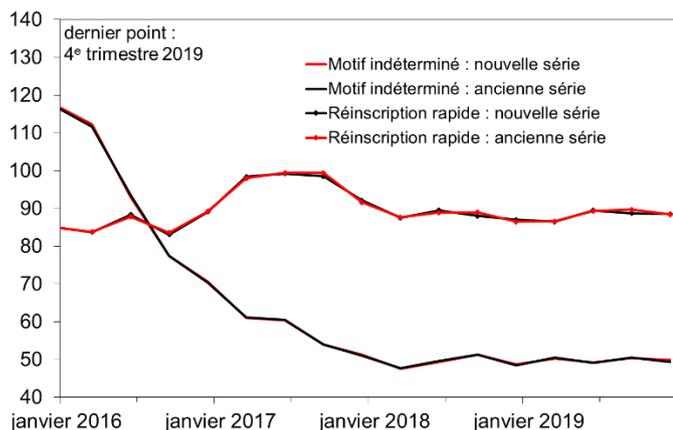
* Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation.

** Inscription à Pôle emploi d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive.

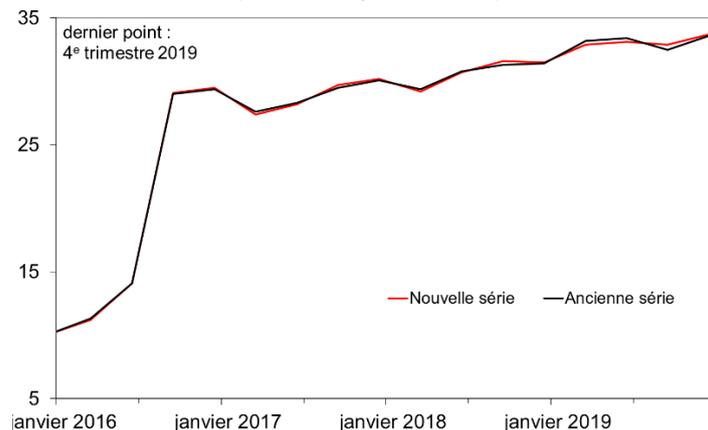
Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

Graphique 13 : Entrées pour motif indéterminé et réinscription rapide* (CVS-CJO, en milliers)**



Graphique 14 : Entrées pour autres motifs (CVS-CJO, en milliers)

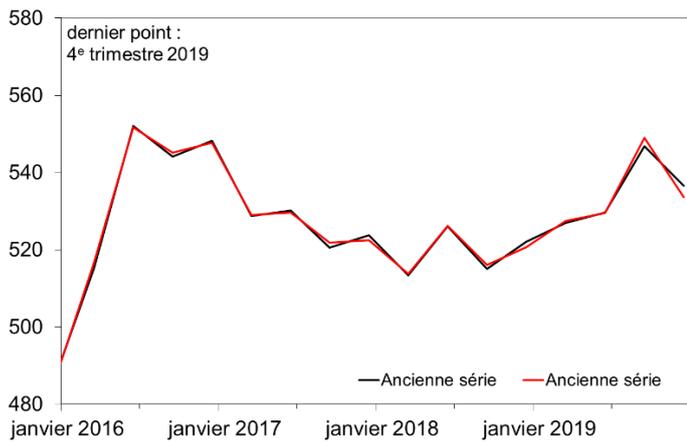


*** Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...).

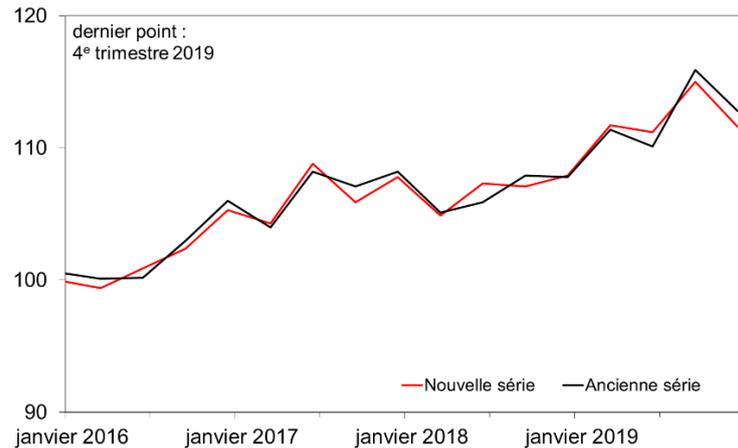
Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

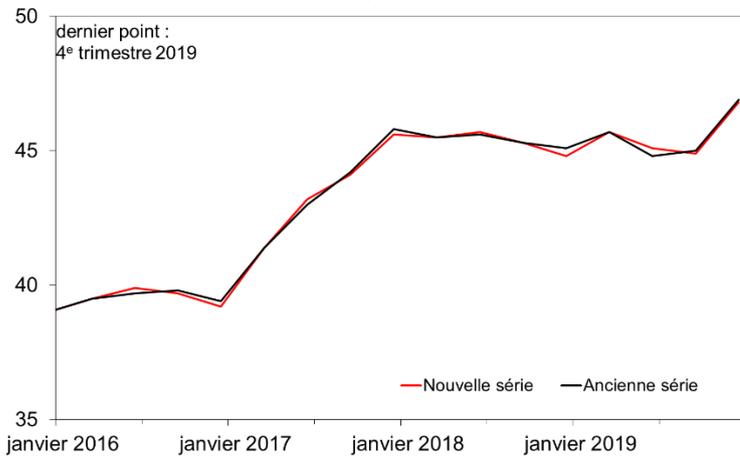
Graphique 15 : Sorties de catégories A, B, C (CVS-CJO, en milliers)



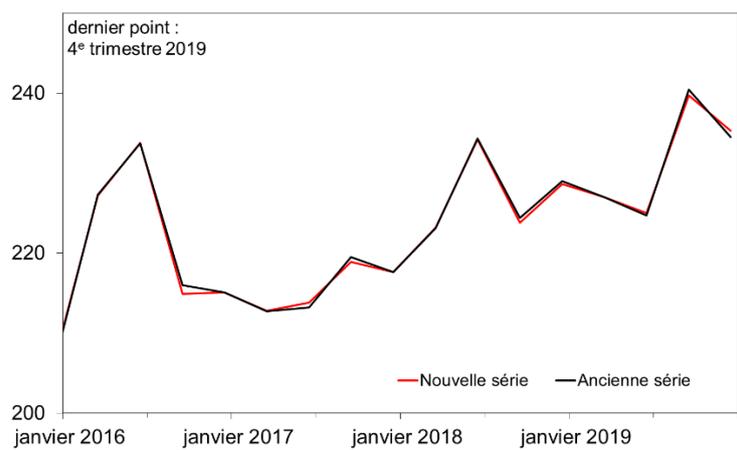
Graphique 16 : Sorties pour reprise d'emploi déclarée** (CVS-CJO, en milliers)**



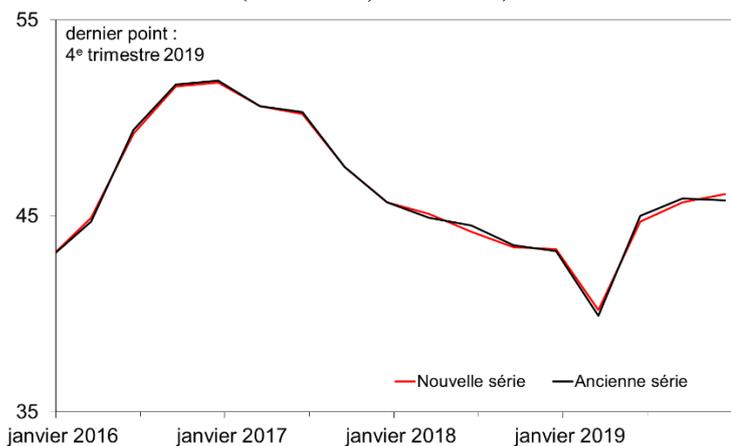
Graphique 17 : Sorties pour arrêt de recherche (CVS-CJO, en milliers)



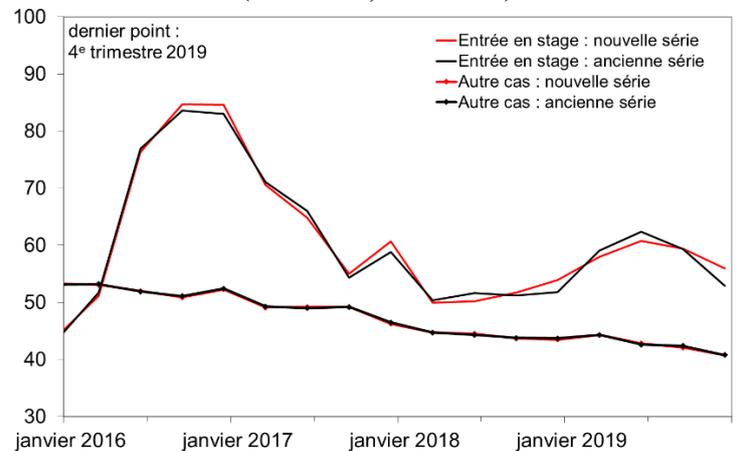
Graphique 18 : Sorties pour cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (CVS-CJO, en milliers)



Graphique 19 : Sorties pour radiation administrative (CVS-CJO, en milliers)



Graphique 20 : Sorties pour entrée en stage et autre cas (CVS-CJO, en milliers)



**** Uniquement celles connues par Pôle emploi.

Champ : France métropolitaine.
Source : Pôle emploi-Dares, STMT.